Le Collectif des Moulins du Pays Lauragais

La Minoterie de Gardouch rejoint le réseau!



Samedi 15 novembre, La Minoterie de Gardouch a officiellement signé la charte du Réseau des Moulins du Pays Lauragais, devenant ainsi le 14# site à intégrer ce collectif créé en 2024 à l'initiative du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Lauragais.

Un patrimoine emblématique du Lauragais

Territoire rural riche de son histoire, le **Pays Lauragais** compte de nombreux moulins (mécaniques, électriques, à vent ou à eau) témoignant du rôle majeur de l'agriculture et de l'activité meunière dans la région.

Pour préserver et valoriser ce patrimoine exceptionnel, le PETR a lancé le **Réseau des Moulins**, en partenariat avec les offices de tourisme intercommunaux et les propriétaires de moulins.

Objectifs:

- développer une offre touristique cohérente et de qualité,
- organiser des **événements communs**,
- proposer des actions de médiation culturelle autour de l'histoire et du fonctionnement des moulins.

La Minoterie : un lieu ressuscité par les habitants

Implantée dans une ancienne friche industrielle dédiée à la transformation des céréales et laissée à l'abandon durant près de quarante ans, **La Minoterie** s'est imposée naturellement dans ce réseau.

Né de la mobilisation d'habitants désireux de sauvegarder ce lieu chargé d'histoire, le tierslieu associatif a ouvert en 2023 et propose aujourd'hui :

- un espace de vie sociale,
- un café culturel,
- des **spectacles**,
- des activités participatives,
- des espaces pour travailler, échanger et créer du lien.

La signature de cette charte marque une nouvelle étape dans la renaissance de ce site emblématique, en attendant la poursuite des travaux de réhabilitation qui permettront de redonner vie à l'ensemble du bâtiment.

#Légende photo : Estelle Vilespy (PETR) et Agnès Foucher (La Minoterie) lors de la signature de la charte par l'association gardouchoise.